



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE réunie le 7 décembre 2022 a discuté de la situation.

Elle constate que le gouvernement multiplie les offensives contre les intérêts des salariés, des chômeurs, des retraités et de la jeunesse.

- ❖ Hausse sans précédent des denrées alimentaires. Les produits « 1er prix » ont bondi de 15% durant les 12 derniers mois.
- ❖ Le gouvernement met fin à toute "remise carburant" le 31 décembre.
- ❖ Les tarifs du gaz et de l'électricité augmenteront jusqu'à 15% à compter du 1er février 2023.
- ❖ Le gouvernement menace de coupures d'électricité.
- ❖ Il s'attaque aux droits des chômeurs en réduisant la durée d'indemnisation alors que la pauvreté ne cesse de se développer.

Dans le même temps, force est de constater que les services publics et notamment tout le système de santé est au bord de l'effondrement. La situation est telle que le système hospitalier n'est pas en mesure de faire face à une simple épidémie de bronchiolite annuelle.

C'est dans ce contexte qu'Elisabeth Borne 1ère Ministre va annoncer le 15 décembre une nouvelle contre-réforme des retraites et tenter de la faire passer à la hussarde alors que l'ensemble des confédérations et des organisations de jeunesse y sont totalement opposées.

Dans toutes les conventions collectives de notre secteur, les fédérations patronales ont refusé de répondre à notre revendication d'indexation de nos salaires à minima sur l'inflation. D'un côté, les employeurs ont perçu une enveloppe budgétaire de l'état qu'ils ont refusé de reverser intégralement aux salariés. De l'autre côté, ils continuent à bénéficier de la garantie de financement, des exonérations de cotisations et de charges et de toutes les différentes aides de l'état versées sans aucune contrepartie.

Des millions de salariés, de chômeurs, de retraités et la jeunesse n'acceptent pas ces attaques généralisées. Ainsi la commission exécutive de notre confédération a déclaré le 24 novembre : « Dans ce contexte où notre modèle social est mis à mal, où une nouvelle réforme des retraites est annoncée, où la crise inflationniste s'intensifie, portée par l'emballement des prix de l'énergie et de l'alimentation, FO tient à rappeler ses revendications en matière de salaires et de défense des régimes de retraite »



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

La commission exécutive de l'Union Nationale de la Santé Privée revendique :

- ❖ La reprise des négociations dans toutes les CCN du secteur afin d'obtenir à minima des augmentations de salaire à hauteur de l'inflation.
- ❖ Le refus de tout allongement de la durée de cotisations et de tout report de l'âge légal de départ à la retraite. 62 ans c'est déjà trop !

La commission exécutive de l'Union Nationale de la Santé Privée appelle l'ensemble de ses syndicats à réunir d'urgence des assemblées d'informations syndicales, des réunions de services pour discuter des salaires et des retraites. Elle appelle tous ses syndicats à se tenir prêts, à répondre à tous mots d'ordre d'appel à la grève.

Salaires, retraites tout est lié !

« Si la réforme des retraites est pour le gouvernement la mère des réformes, les retraites seront pour nous la mère des batailles »

F Souillot Secrétaire général Cgt FO

adoptée à l'unanimité

Paris le 7 décembre 2022

